

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Synthèse destinée aux médias

Index AI : ACT 50/014/2008 (Public)

ÉFAI

Embargo : mardi 15 avril à 00.01 h TU

La peine de mort dans le monde en 2007 : chiffres, commentaires et exemples de cas

### ÉVOLUTION PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2006

Exécutions recensées en 2007	Exécutions recensées en 2006
CHINE 470+	CHINE 1010+
IRAN 317+	IRAN 177
ARABIE SAOUDITE 143+	PAKISTAN 82
PAKISTAN 135+	IRAK 65+
ÉTAT-UNIS 42	SOUDAN 65
IRAK 33+	ÉTAT-UNIS 53
VIÊT-NAM 25+	ARABIE SAOUDITE 39+
YÉMEN 15+	YÉMEN 30+
AFGHANISTAN 15	VIÊT-NAM 14
LIBYE 9+	KOWEÏT 10+

Lorsqu'un chiffre est suivi du signe +, cela signifie qu'il s'agit d'un chiffre minimum (il peut y avoir eu davantage d'exécutions).

En 2007, au moins 1 252 personnes ont été exécutées dans 24 pays et au moins 3 347 condamnées à mort dans 51 pays.

En 2006, au moins 1 591 personnes avaient été exécutées dans 25 pays et au moins 3 861 condamnées à mort dans 55 pays.

Comme les années précédentes, l'immense majorité des exécutions signalées dans le monde ont été le fait d'un très petit nombre d'États. En 2006, 91 p. cent des exécutions recensées avaient eu lieu dans six pays : la Chine, l'Iran, le Pakistan, l'Irak, le Soudan et les États-Unis. En 2007, 88 p. cent des exécutions recensées ont eu lieu dans cinq pays : la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Pakistan et les États-Unis.

### LA PEINE DE MORT EN 2007 : EXEMPLES DE CAS

#### CHINE

En juillet 2007, Zheng Xiaoyu, ancien directeur de l'Agence chinoise des aliments et des médicaments, a été exécuté pour avoir accepté des pots-de-vin et manqué à ses obligations. En Chine, les condamnés à mort sont

généralement exécutés d'une balle dans la nuque ou, de plus en plus souvent, par injection létale. Nombre des crimes passibles de la peine de mort dans ce pays

– quelque 68 au total – sont des infractions non violentes, comme la fraude fiscale, la contrebande et le proxénétisme.

### **ARABIE SAOUDITE**

Mustafa Ibrahim a été exécuté à Riyadh, en Arabie Saoudite, après avoir été déclaré coupable de sorcellerie et de profanation du Coran. Selon des sources officielles, les autorités avaient reçu des plaintes d'un homme affirmant que Mustafa Ibrahim se livrait à des pratiques de sorcellerie à son encontre pour le séparer de sa femme. D'après ces sources, Mustafa Ibrahim a reconnu tous les faits qui lui étaient reprochés. Il a été condamné à mort en mai et décapité en novembre. Dans une lettre adressée au président de la Commission saoudienne des droits humains, Amnesty International a déploré le fait que cet homme ait été déclaré coupable et condamné à mort sur la base d'« aveux » obtenus sous la torture, et qu'il n'ait été autorisé à bénéficier des services d'un avocat ni avant, ni pendant son procès. L'organisation avait demandé la commutation de sa peine et de celle d'autres condamnés à mort, mais elle n'a reçu aucune réponse.

### **VIËT-NAM**

Le mois dernier, en mars 2008, le président vietnamien Nguyen Minh Triet a commué la sentence capitale sous le coup de laquelle se trouvait Le Manh Luong, sujet britannique né en 1960, en une peine de réclusion à perpétuité. Cet homme, qui avait été condamné à mort en novembre 2006 pour trafic d'héroïne et avait vu sa peine confirmée en avril 2007 à l'issue de plusieurs recours, devait être exécuté par un peloton d'exécution. Pendant son séjour dans le quartier des condamnés à mort, selon les informations recueillies, il a porté des entraves aux poignets et aux chevilles. Le Manh Luong souffre de lésions cérébrales consécutives à une blessure reçue pendant son enfance, au cours de la guerre. D'après certaines sources, il lui était difficile de comprendre le déroulement des procédures menées à son encontre.

### **TÉMOIGNAGES VIDÉO D'ANCIENS CONDAMNÉS À MORT**

Amnesty International propose des enregistrements vidéo de bonne qualité présentant des témoignages d'anciens condamnés à mort. Elle dispose aussi de séquences vidéo enregistrées à l'occasion de l'appel lancé aux Nations unies en novembre 2007 en vue de l'abolition de la peine de mort, ainsi que du troisième Congrès mondial contre la peine de mort, organisé en France, à Paris, en février 2007.

Ces vidéos sont disponibles sur YouTube, mais si vous souhaitez disposer d'images de meilleure qualité, veuillez appeler le +44 20 7413 5566 ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : [avproduction@amnesty.org](mailto:avproduction@amnesty.org)

## **UGANDA**

Mpigi Edward Edmary a passé dix-huit ans dans le quartier des condamnés à mort en Ouganda. Arrêté en 1981 à l'âge de vingt-sept ans, il a été condamné à la peine capitale en 1982 pour le meurtre d'un voisin. Or, ce meurtre n'avait jamais eu lieu. Des sources ont indiqué que le voisin en question était toujours en vie, mais que sa famille avait des griefs à l'égard des parents de Mpigi Edward Edmary et avait monté de toutes pièces cette histoire de meurtre afin de leur nuire. Bien que ces informations aient été confirmées en 1989, Mpigi Edward Edmary n'a été libéré que onze ans plus tard. Selon son témoignage, 52 de ses codétenus ont été exécutés pendant son séjour dans le quartier des condamnés à mort.

Un témoignage de Mpigi Edward Edmary est disponible à l'adresse suivante :  
<http://uk.youtube.com/watch?v=5MXOaEzagW0>

## **ÉTATS-UNIS**

Plus de 120 condamnés à mort ont été libérés depuis 1976 aux États-Unis après que leur innocence eut été démontrée. En 2007, trois personnes ont ainsi pu quitter le couloir de la mort. La libération la plus récente, celle de Glen Chapman, a eu lieu ce mois-ci (avril 2008) en Caroline du Nord. Cet homme avait passé plus de dix ans dans le quartier des condamnés à mort, pour deux meurtres commis en 1992, lorsqu'un juge l'a autorisé à bénéficier d'un nouveau procès. Le 2 avril 2008, toutes les charges retenues contre lui ont été abandonnées. D'après le Centre d'information sur la peine capitale, situé à Washington, le centième innocent libéré du couloir de la mort était Ray Krone. Soupçonné d'avoir violé et tué une femme à Phoenix, dans l'Arizona, il avait été arrêté en 1991, à l'âge de trente-cinq ans. Il n'avait aucun antécédent judiciaire. Il a été déclaré coupable sur la base de preuves indirectes, après qu'un expert eut affirmé que sa dentition correspondait aux traces de morsure retrouvées sur le corps de la victime. Trois ans après avoir été condamné à mort, il a fait l'objet d'un nouveau procès, à l'issue duquel il a été à nouveau reconnu coupable, mais condamné cette fois-ci à la réclusion à perpétuité. Il a continué à clamer son innocence et en 2001, des tests ADN ont permis de le mettre hors de cause et de découvrir l'identité de l'auteur des faits qui lui étaient reprochés. Ray Krone a été libéré le 8 avril 2002.

Vous trouverez un témoignage vidéo de Ray Krone à l'adresse suivante :  
<http://uk.youtube.com/watch?v=Fz35tNT-Zt8&feature=user>

## **VIDÉO – AMNESTY INTERNATIONAL APPELLE À L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE CAPITALE, NOVEMBRE 2007**

<http://uk.youtube.com/watch?v=jHsfGxb76A4>

VIDÉO TOURNÉE PENDANT LE CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT, PARIS, FÉVRIER 2007

<http://www.youtube.com/watch?v=OtlAorV1gg4>

Participants :

Piers Bannister, Amnesty International (intervention en anglais)  
Antoine Alexiev, avocat (intervention en français sous-titrée en anglais)  
Sakae Menda, ancien condamné à mort (intervention en japonais sous-titrée en anglais)  
Joaquin José Martinez, ancien condamné à mort (intervention en espagnol sous-titrée en anglais)  
Teng Biao, avocat (intervention en chinois sous-titrée en anglais)

## **JAPON**

### **INTERVIEW EN COURS DE FINALISATION POUR DIFFUSION SUR YOUTUBE LE 15 AVRIL**

Sakae Menda a été le premier condamné à mort innocenté au Japon – trente-quatre ans après avoir été condamné à la peine capitale pour le meurtre de deux personnes. Arrêté en 1949, à l'âge de vingt-deux ans, il n'a été libéré qu'en 1983. Selon son témoignage, 35 prisonniers ont été exécutés pendant son séjour dans le quartier des condamnés à mort.

Document public

Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)